1 Médecin itinérant

Durée de résidence exigée

Référence: 3134-25-1636/SR du 24 octobre 2025

Employeur : Province des îles Loyauté

Corps / Domaine : Médecin **Direction:** action communautaire et de l'action sanitaire/

Service de l'action sanitaire

pour le recrutement sur titre (1): inférieure à 3 ans Lieu de travail : LIFOU-CM de WE

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 24 octobre 2025 Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : Vendredi 14 novembre 2025

Détails de l'offre :

Missions:

Emploi RESPNC: Médecin itinérant

Placé sous l'autorité du chef de service de l'action sanitaire, la personne retenue aura de la continuité de service de l'offre de soins sur l'ensemble des centres médicaux de la Province des Iles ainsi que le cabinet des Îles de Nouméa

publique:

Médecine curative : consultations, urgences, suivi à domicile

La médecine préventive : santé scolaire, PMI, dépistage tuberculose, médecin du travail et du sport, éducation pour la santé, hygiène publique

Mettre en œuvre les orientations provinciales en matière de santé

La veille sanitaire et sociale

L'établissement de partenariats extérieurs,

La gestion de la pharmacie de la structure,

La participation aux actions de formation,

Le renfort aux CMS essentiellement en cas de nécessité.

Profil du candidat Savoir / Connaissance/Diplôme exigé:

Maîtrise de la médecine

Bonne connaissance en santé publique,

Connaissance en gynécologie obstétrique, pédiatrie, cardiologie, endocrinologie et/ou infectiologie seraient appréciées,

Bonne connaissance de la gestion des urgences,

Diplôme de médecine,

Titulaire du permis de conduire B

Savoir-faire:

Veiller à la gestion de la pharmacie interne

Capacité à la gestion des moyens en personnel et matériel du centre médical

Garantir l'application de la prescription médicale

Maîtrise des logiciels de bureautique (Excel et Word) et médical (Asclépios)

Aptitude au management d'équipe

Expérience professionnelle sur un poste isolé serait apprécié et au contact de population océaniennes



Comportement professionnel:

- Sens des responsabilités, motivation et engagement personnel,
- Sens du contact et du travail en équipe,
- Capacité d'écoute et proposition
- Goût des relations humaines,
- Générale et de l'urgence (CAMU Souhaité).

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter madame Raymonde UTRAMADRA, chef de service par intérim de l'action sanitaire, Tél : 45.12.12/ ou par mail <u>r-utramadra@loyalty.nc</u>

ou Madame Marie-Rose WAÏA, directrice à la direction de l'action communautaire et de l'action sanitaire de la province des îles Loyauté, Tél : 45.52.46 /mail : : rh-dacas@loyalty.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la province des iles loyauté (www.province-iles.nc/avp) ou sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines de la province des îles Loyauté, service des recrutements et du développement des compétences, par :

- voie postale : BP 50 98820 WE LIFOU
- dépôt physique : Hôtel de la province des îles Loyauté à Wé Lifou
- mail: <u>drh-recrutement@loyalty.nc</u>
- le site de la province des iles loyauté : <u>www.province-iles.nc/avp</u>

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique Toute candidature incomplète ne sera pas prise en considération.